

sessions, c'est que lorsque le ministre refuse de donner des renseignements relatifs à la présentation de mesures du gouvernement qui prêtent à la discussion, l'opposition persiste à discuter et à réclamer les renseignements qu'un de ses membres a demandés, jusqu'à ce qu'elle les ait obtenus. Ces choses ont eu lieu fréquemment, surtout durant cette session-ci. Je parle avec connaissance de cause, et je crois que mon honorable ami le ministre de l'industrie et du Commerce pourrait corroborer plusieurs des assertions que j'ai faites touchant les délibérations du parlement. Nous discutons constamment sur ce qui devrait être fait et sur ce qui ne devrait pas être fait. A mon avis, la nomination d'un pareil comité serait inutile. Elle ne donnerait aucun résultat. Je vois que l'honorable sénateur de Wellington est devenu, sous ce rapport, un réformateur à tous crins, comme il l'a été, sous d'autres rapports, depuis qu'il a l'honneur de siéger dans cette Chambre-ci. Je ne connais pas un seul honorable membre du parlement qui ait rempli plus de pages du "Hansard" que lui, dans le bon vieux temps où nous siégeons en face l'un de l'autre, dans la Chambre des Communes. Depuis qu'il est ici, il a compris la folie des longues discussions, et il est prêt maintenant à faire des réformes qui s'appliqueront à ceux qui marchent sur les traces glorieuses qu'il a laissées dans la Chambre des Communes. L'honorable sénateur de Victoria (C. A.) a résumé la situation quand il a dit que les embarras dont nous nous plaignons proviennent du fait que chaque circonscription qui désire l'adoption d'une loi, met le bill entre les mains de son représentant, qui a le soin de prouver par ses longs discours qu'il travaille pour ses commettants. Je ne vois pas comment nous pourrions parer à la difficulté, à moins que nous n'adoptions la proposition de l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce et que nous exigions que certaines mesures d'intérêt public ou d'intérêt privé, soient présentées dans cette Chambre et non pas dans la Chambre des Communes. Supposons que cela se fasse. Parlons de la question qui est discutée dans la Chambre des Communes. Comment pourrait-elle avoir pour effet d'abrégé les discussions et la durée des sessions? Il y a maintenant une grave question devant la

Hon. M. POWER,

Chambre et le pays. Le gouvernement juge opportun de modifier la loi électorale sous certains rapports, et l'opposition prétend qu'il veut s'emparer des votes du pays pour se donner une majorité aux prochaines élections. Je n'exprime aucune opinion dans un sens ou dans l'autre, bien que j'aie des idées arrêtées à ce sujet. Quoi qu'il en soit, toute mesure qui pourrait être présentée pour régler la discussion des affaires du pays ne pourrait donner aucun bon résultat si vous ne pouvez appliquer le règlement de la clôture et limiter la longueur des discours. Personnellement je m'oppose à cette proposition. Le mal provenant d'une discussion libre est moindre que le mal que vous feriez en voulant bâillonner un membre du parlement et l'empêcher d'exprimer ses opinions sur des questions de ce genre. Je suis hostile à tout ce qui ressemble à de la tyrannie dans la discussion des affaires publiques dans le parlement. Je crois qu'il vaudrait mieux adopter le principe des Yankees, de laisser un homme écrire son discours et remettre 50 ou 100 pages de son manuscrit à l'imprimeur du "Hansard," pour empêcher la Chambre de perdre du temps à le discuter. La conséquence de cela serait précisément celle qu'a indiquée l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

L'honorable M. DOMVILLE : L'impression de tous ces discours coûterait cher au pays.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Je ne recommande pas la chose ; mais je dis que si cela se faisait, il n'y aurait personne qui lirait le "Hansard", sauf quelqu'un qui serait personnellement intéressé à le lire. J'ai une série du "Hansard" des deux Chambres depuis la confédération. Elle occupe un long rayon de ma bibliothèque. Pas une personne, dans le cours de l'année, ne vient me demander ces livres, et j'avoue franchement que jamais je ne les ouvre, excepté lorsque je suis obligé de le faire dans mon intérêt. Il y a quelques années, ils m'ont été utiles pour discuter une question importante relative aux canaux. L'honorable M. Mackenzie avait pris une position très tranchée sur la question, et, pendant qu'on discutait la question, on vint me demander le "Hansard" pour démontrer que le parti que nous